

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



## OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023

FCP Obligations et autres titres de créances  
libellés en euro

### Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable

### Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de réaliser sur la durée de vie du Fonds de 3 ans soit le 31 décembre 2023 une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 47,5 points de base à celle de l'€STR pour la part XL - supérieure de 41,5 points de base à celle de l'€STR pour la part I et supérieure de 20,5 points de base à celle de l'€STR pour les parts RFC, en mettant en œuvre une approche ISR. Le FCP sera systématiquement couvert contre le risque de taux d'intérêt par le biais d'instruments financiers à terme, principalement des swaps de taux indexé sur l'EONIA, l'EURIBOR, l'€STR ou tout autre référence du marché monétaire. Cette couverture sera progressive pendant la période de souscription puis systématique à l'issue de cette dernière.

**Avertissement : cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion, ne constituant pas une promesse de rendement ou de performance. Ces hypothèses sont basées sur des postulats d'évolution de la qualité de crédit des émetteurs et des risques de défaut. Si ces risques devaient se concrétiser de manière plus importante que prévu par ces hypothèses, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.**

### Indicateur de référence

L'indice « €STR » : + 0,475% pour les parts XL ; + 0,415% pour les parts I ; + 0,205% pour les parts RFC

L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu). Son ticker Bloomberg est ESTRON Index.

La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement vise à exposer le Fonds au marché du crédit non spéculatif (Investment Grade), notamment à travers une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance libellés en euro et à les détenir jusqu'à maturité (31 décembre 2023) (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera principalement d'acquérir et de sélectionner des titres à caractère non spéculatif (Investment Grade) et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2023. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31 décembre 2023, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit principalement en obligations et autres titres de créance libellés en euro, émis par des entreprises publiques ou privées de l'OCDE. Accessoirement, le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations et autres titres de créance émis par des Etats ou des organismes supranationaux, ou des entreprises publiques ou privées hors OCDE.

Le gérant investira progressivement sur environ cinquante à cent lignes. A la suite d'une dégradation de la notation de titres en portefeuille, le Fonds pourra être investi dans des titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade », dans une limite de 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à hauteur de 5% de son actif net dans des obligations contingentes convertibles, appelées « CoCos ».

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, seront notés Investment Grade selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Le Fonds offre une stratégie de portage (« Buy and Hold ») passive mais ne s'interdit pas d'effectuer des mouvements afin de saisir des opportunités de marché en cas de souscription et/ou de rachats et en cas de rappel obligatoire (call) de la dette obligataire par l'émetteur. Le Fonds pourra également céder des titres dont la probabilité de défaut avant la maturité est significative.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) qui consiste à sélectionner des titres au regard de ses caractéristiques et de celles de son émetteur. Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre - 0.10 et 0,50 durant la période de souscription puis entre -0.10 et 0.10 à l'issue de la période de souscription. La sensibilité crédit sera quant à elle comprise entre 0 et 3,5. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin d'appliquer une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des titres en portefeuille. L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux (changement climatique – ressources naturelles – financement des projets – rejets toxiques – produits verts) et sociaux (Capital Humain – Chaîne d'approvisionnement – Produits et Services) spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance (structure de la gouvernance – Comportement sur les marchés) – se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la Société de Gestion. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

L'univers analysé éligible est défini par l'exclusion de 20% des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG du Groupe OFI (soit environ 3500 actuellement).

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour plus de précisions sur les limites des approches extra-financières mises en œuvre se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la Société de Gestion. De plus, cet OPC fera prochainement l'objet d'une demande de labellisation ISR).

Le Fonds connaîtra donc une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme. Les investissements privilégiés en fin de vie du Fonds seront les instruments du marché monétaire et OPCVM monétaires (dans la limite de 10% de l'actif net). Toutefois, étant dépendant des conditions de marché et des capacités d'offres de papiers, le gérant pourra conserver en liquidités les tombées d'échéances intervenant dans les trois mois précédents le terme du Fonds. Ces liquidités seront détenues à titre accessoire (cf l'article R.210-20 du Code Monétaire et Financier). A l'approche de l'échéance du Fonds, la Société de Gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du Fonds sous réserve de l'obtention de l'agrément de l'AMF.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin d'exposer le portefeuille au risque de crédit, par l'utilisation d'instruments tels que des CDS et couvrir systématiquement le risque de taux via l'utilisation d'instruments tels que des swaps. Le recours aux instruments financiers à terme n'a pas vocation à entraîner une exposition nette du Fonds supérieure à 100% de l'actif net. Cependant, en cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes du marché, le Fonds peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100% de l'actif net.

#### ➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- [Code LEI](#) : 969500MS22IEX0D0RR31
- [Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées](#) :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023 a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur des titres à caractère non spéculatif (Investment Grade) et en les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur ainsi que les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques et sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

#### ▪ Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

#### Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créance libellés en Euro ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

#### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

#### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

#### Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs publiques ou privés (par exemple de leur notation déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.), ou de leur défaillance la valeur des obligations publiques ou privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

#### Risque de crédit lié à la détention de titres de créance subordonnés :

Dans le cas de la défaillance d'un émetteur de titres de créance subordonnés, le Fonds ne sera remboursé qu'après désintéressement des autres créanciers privilégiés. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée.

#### Risque lié à l'investissement dans certains pays :

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal, Irlande, Grèce, Mexique.

#### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement au Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des émetteurs des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux produits dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

#### Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

#### Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield) :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

#### Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

#### Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Le Fonds est toutefois couvert de manière systématique contre le risque de taux et ne sera donc exposé qu'à un risque de taux résiduel dû à une couverture pouvant s'avérer imparfaite.

#### Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- De valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

#### METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

Le risque global du portefeuille est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 300%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

#### INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	VaR 5d 95% sur 2021
Moyenne	0,10%
Maximum	0,13%
Minimum	0,07%

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 02 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR.
- A compter du 1<sup>er</sup> mai 2021, la Société de Gestion a décidé de proroger une première fois la période de souscription pour six mois supplémentaires pour une période allant du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 31 octobre 2021.
- A compter du 27 octobre 2021, la Société de Gestion a décidé de proroger une seconde et dernière fois la période de souscription pour six mois supplémentaires pour une période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 avril 2022.
- A compter du 17 décembre 2021, mise en conformité du prospectus avec la Réglementation Taxonomie.

#### CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_politique-selection-execution.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf) toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.*

## 2) Eléments quantitatifs

### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (\*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (\*\*), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(\*\* Bonus 2020 versé en février 2021)

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

**Concernant les devises**, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

**Les marchés actions** ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'onçe d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

## Gestion

L'actif net du portefeuille s'élève à 128.41M€ au 31/12/2021 contre 118.25M€ au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part I est de 10 226.75 euros. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 10 222.36 euros, soit une progression sur l'exercice de +0.04% contre -0.37% pour l'indice de référence (€STR + 41,5 points de base).

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part XL est de 102 531.58 euros. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 102 426.1 euros, soit une progression sur l'exercice de +0.10% contre -0.37% pour l'indice de référence (€STR + 47,5 points de base).

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part RC est de 102.3 euros. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 102.44 euros, soit une baisse de 0.14% sur l'exercice contre -0.37% pour l'indice de référence (€STR + 20,5 points de base).

2021 devait être l'année du « vaccin » et donc du rebond économique post pandémie associée à une hausse des taux et des actifs risqués. Elle le fut mais avec quelques bémols.

Le premier, se nomme « variant ». L'année du vaccin s'est transformée en année « des vaccins », à la suite de la propagation de plusieurs mutations du virus (plus ou moins virulents et contagieux). Ces mutations ont provoqué des confinements partiels ou total, certains pays pratiquant une politique « 0 Covid » comme la Chine, avec un impact négatif variable, selon la stratégie retenue, sur le rebond de l'activité.

Le second, se nomme « inflation ». La forte demande post confinement a provoqué des pénuries, puis la désorganisation dans les chaînes de production induite par la propagation des variants et des mesures mises en place pour y faire face a prolongé ce phénomène. La flambée des prix de l'énergie a également participé à tirer l'inflation vers le haut. En effet nous avons notamment atteint des records sur le prix du gaz en Europe. Une hausse due à de multiples facteurs (forte demande pour satisfaire la reprise post pandémie, transition énergétique, conflits géopolitiques...) qui perdurent.

Dans ce contexte, les Banques Centrales qui ont longtemps qualifiés l'inflation de « temporaire », justifiant leur biais très accommodant, ont été contraintes de changer de discours en fin d'année.

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont été les plus proactives. La FED a annoncé, en décembre, une accélération du rythme de réduction de ses achats d'actifs et ses membres projettent 3 hausses de ses taux directeurs en 2022. La BoE a quant à elle annoncé une première hausse de ses taux directeurs. Enfin, la Banque Centrale Européenne (BCE) reste, pour le moment, plus prudente avec l'annonce d'une baisse du rythme de ses achats en 2022 mais de façon très progressive. Malgré ces divergences dans la vitesse du resserrement monétaire, la direction est bien la même, celle d'une réduction du soutien monétaire pour 2022.

Si globalement les taux ont été orientés à la hausse sur l'exercice, le mouvement n'a pas été linéaire. Le taux allemand à 10 ans a ainsi touché un point haut autour de -0.10% à deux reprises, mi-mai et mi-octobre, deux périodes suivies par la découverte et la propagation des variants Delta et Omicron qui ont provoqué une rechute des taux à -0.50% en août et -0.39% en décembre.

Puis un rebond s'est à nouveau matérialisé, dans les deux cas, porté par la thématique inflationniste qui se renforce à mesure de la prolongation de la crise sanitaire, forçant les banquiers centraux à être moins accommodant (principalement dans le discours pour le moment). Le taux 10 ans allemand finit l'année à -0.18%, soit une hausse de 39 points de base (bps) sur l'année.

Cette nouvelle orientation des politiques monétaires a provoqué un léger écartement des taux périphériques en comparaison aux taux cœurs (notamment allemand) sur le dernier trimestre. L'Italie finissant l'exercice avec un écart de taux de 135 bps sur la maturité 10 ans avec l'Allemagne, soit 23 bps de hausse sur l'année.

Une année qui a également été marquée par une grande résilience des primes de risques, contrairement aux taux. Le support offert par les achats de la BCE (achetant jusqu'à 50% de l'offre nette de crédit Investment Grade), une offre en baisse par rapport à 2020 (année record) et la bonne dynamique sur les notations de crédit ont permis un resserrement quasi linéaire de la prime de risque sur l'année à hauteur de 15 bps à 34 bps pour l'indice Investment Grade 1-3 ans (vs 49 en début d'année). Seule la découverte du variant Omicron en fin d'exercice a apporté un peu de volatilité, le temps de juger de sa dangerosité. Cependant, le niveau de 30 bps semble être un planché tant que le rendement sur la classe d'actifs n'offre pas plus de protection contre une hausse des primes ou des taux. De plus, le resserrement continue sur l'année a provoqué une forte homogénéisation des primes de risques entre notation, secteur et subordination, ce qui incite à la prudence.

Dans ce contexte de hausse de taux (+36 bps sur le taux de swap 3 ans et +48 bps sur le taux de swap 5 ans) et de resserrement de la prime de crédit (-15 bps), la performance du crédit Investment Grade 1-3 ans en euro s'affiche en territoire légèrement positif à +0.05% touchant un point bas à -0.03% en février et un point haut à +0.46% en août.

Le rendement de la classe d'actifs s'affiche à 0.2% soit légèrement plus haut que son niveau du 1<sup>er</sup> janvier (-0.05%), après avoir touché un point bas historique à -0.23% en août et un point haut annuel à +0.03% en novembre.

Avec 508Mds€ d'émissions sur 2021, le marché primaire est en retrait de 25% par rapport à 2020 (année record pour des raisons de liquidité) mais en ligne avec 2019. A noter, la forte dynamique entourant les émissions d'obligations « Sustainable » (Green, Social, Transition, Sustainability, Sustainability Linked), qui représentent 20% du volume sur l'exercice.

En termes de flux sur la classe d'actifs, le solde sur 2021 s'élève à +36.5Mds\$ (4.1% AUM) contre +1.2Mds\$ (0.1% AUM) en 2020. A titre de comparaison, sur 2021, les fonds crédit High Yield EUR et actions EUR ont collecté respectivement +8.7Mds€ (2.7% AUM) et +4.1Mds€ (0.3% AUM).

Le Fonds a bénéficié de sa couverture à la hausse des « taux » (systématique, qui limite la sensibilité à 0.50 maximum) et de son exposition au risque de crédit.

Le Fonds est couvert contre la hausse des taux (à l'aide de swaps de taux) avec une sensibilité taux comprise entre 0 et 0.22 et une sensibilité crédit comprise entre 2.07 (en début d'année) et 1.27 (en fin d'exercice).

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
BPCE 1.125 2023_01	01/12/2021 -	2 400 000	103
INTESA SANPAOLO 0.875 2022_06	14/09/2021 -	2 396 000	101
VONOVIA FINANCE 0.875 2022_06	18/11/2021 -	2 300 000	101
EON 0 2023_12	19/08/2021 -	2 250 000	101
BRITISH TELECOM 0.875 2023_09	29/10/2021 -	2 200 000	102

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Position	Date	Nominal traité	Prix
BPCE 0.875 2024_01	01/12/2021	2 400 000	103
VONOVIA FINANCE 0.750 2024_01	18/11/2021	2 300 000	102
BRITISH TELECOM 0.875 2023_09	19/08/2021	2 200 000	103
GOLDMAN SACHS 2.000 2023_07	06/04/2021	2 200 000	106
DANSKE BANK 0.010 2024_11	04/11/2021	2 049 000	100

## COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

### Informations relatives à l'entité

#### Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

#### Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

#### Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	91,40%	90,23%	98,72%
OPC et disponibilités	8,60%	8,42%	97,91%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>98,65%</b>	

#### Emetteurs privés

#### Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

#### Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

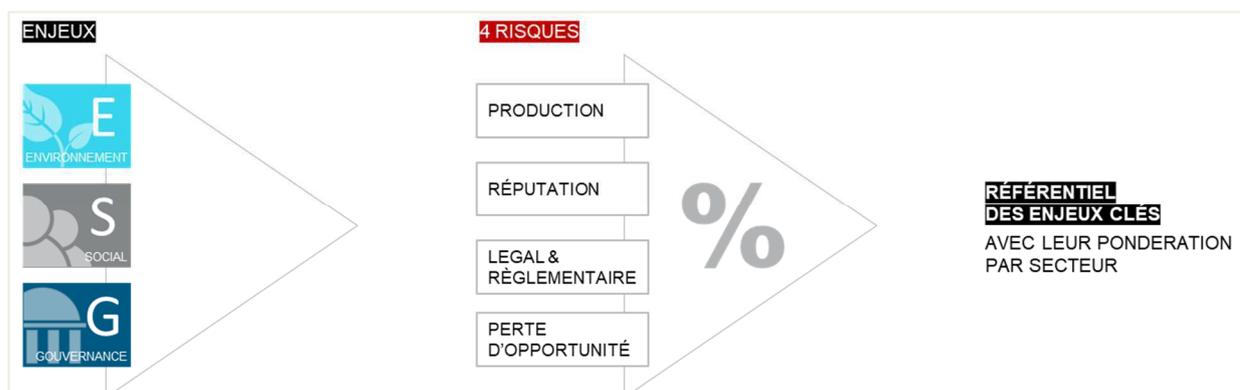
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



### Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



## Critères environnementaux liés au changement climatique

### Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
  - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
  - Les risques de sécheresse
  - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
  - L'impact de l'activité sur l'eau
    - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
  - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
  - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

### Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
  - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
  - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
  - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
  - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
  - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
  - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
  - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
  - Energies renouvelables
  - Bâtiments éco-conçus
  - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
  - Solutions de recyclage
  - Chimie verte...

## Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG Solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

## Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

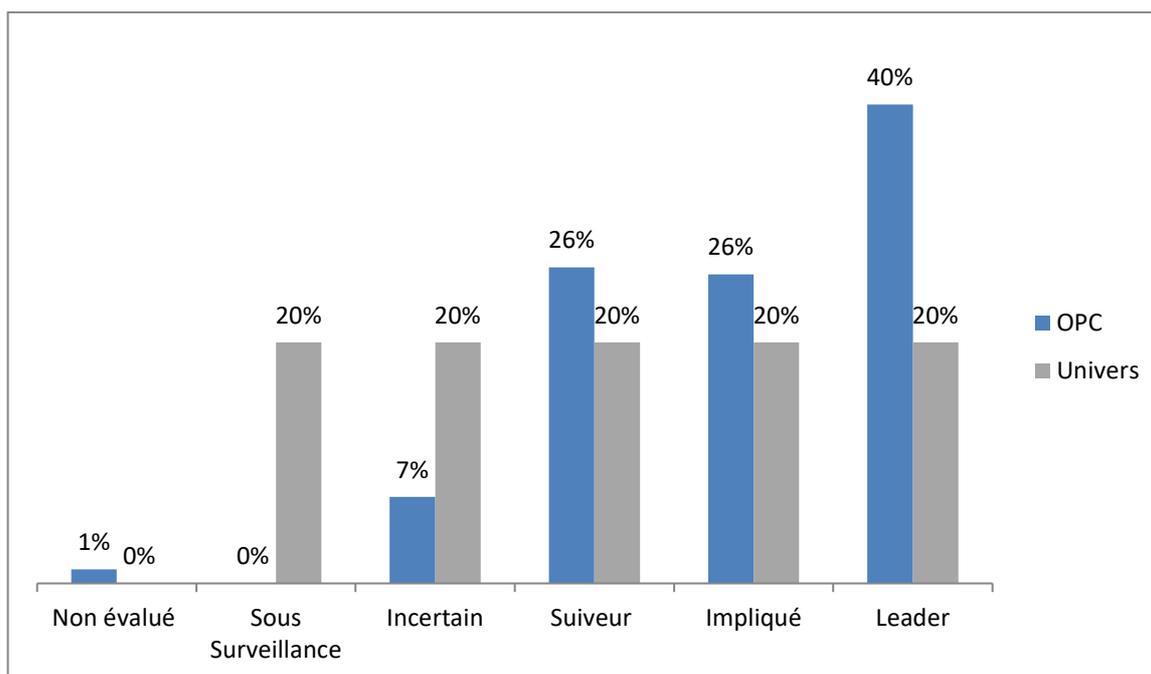
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

### Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98,65% de l'actif du Fonds était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

## **Appréciation des risques ESG**

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

## **Analyses des controverses ESG**

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

## **Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées**

Mode de calcul :  $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

**Estimation des émissions financées (au 30/12/2021) : 68,75 tonnes équivalent CO2**

**Disponibilité de l'information : 94,62% de l'encours des émetteurs corporate du portefeuille**

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

### Changements effectués suite à l'analyse

#### **Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement**

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

#### **Stratégie d'engagement et de vote**

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site ([https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote\\_OFI-AM.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf)).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site ([https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_rapport-engagement.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf)).

#### **EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES**

Le présent Fonds étant un fonds obligataire, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

### 2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Positions au 31/12/2021 :

Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
Swap -0.2325/OIS_ESTR_SWAP 31/03/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	4 262 502,00	LCH CLEARNET	31/03/2022	EUR
Swap -0.369/OIS_ESTR_SWAP 30/06/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	4 250 000,00	LCH CLEARNET	30/06/2022	EUR
Swap -0.377/OIS_ESTR_SWAP 31/03/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 000 000,00	LCH CLEARNET	31/03/2022	EUR
Swap -0.4404/OIS_ESTR_SWAP 28/03/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	9 000 000,00	LCH CLEARNET	28/03/2024	EUR
Swap -0.443/OIS_ESTR_SWAP 10/06/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	2 300 000,00	LCH CLEARNET	10/06/2022	EUR
Swap -0.4813/OIS_ESTR_SWAP 29/04/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	1 000 000,00	LCH CLEARNET	29/04/2022	EUR
Swap -0.4944/OIS_ESTR_SWAP 30/06/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	5 300 000,00	LCH CLEARNET	30/06/2022	EUR
Swap -0.5578/OIS_ESTR_SWAP 28/03/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	4 100 000,00	LCH CLEARNET	28/03/2024	EUR
Swap -0.5697/OIS_ESTR_SWAP 29/09/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	5 000 000,00	LCH CLEARNET	29/09/2023	EUR
Swap -0.5823/OIS_ESTR_SWAP 29/09/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	5 750 000,00	LCH CLEARNET	29/09/2023	EUR
Swap -0.5998/OIS_ESTR_SWAP 28/03/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 500 000,00	LCH CLEARNET	28/03/2024	EUR
Swap -0.601/OIS_ESTR_SWAP 30/06/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	2 000 000,00	LCH CLEARNET	30/06/2022	EUR
Swap -0.6069/OIS_ESTR_SWAP 28/06/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	2 700 000,00	LCH CLEARNET	28/06/2024	EUR
Swap -0.6108/OIS_ESTR_SWAP 31/03/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	8 700 000,00	LCH CLEARNET	31/03/2023	EUR
Swap -0.6126/OIS_ESTR_SWAP 29/12/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 500 000,00	LCH CLEARNET	29/12/2023	EUR
Swap -0.6127/OIS_ESTR_SWAP 30/06/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	9 400 000,00	LCH CLEARNET	30/06/2023	EUR
Swap -0.6157/OIS_ESTR_SWAP 28/06/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	2 700 000,00	LCH CLEARNET	28/06/2024	EUR
Swap -0.6186/OIS_ESTR_SWAP 28/03/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 500 000,00	LCH CLEARNET	28/03/2024	EUR
Swap -0.6218/OIS_ESTR_SWAP 29/12/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	5 100 000,00	LCH CLEARNET	29/12/2023	EUR
Swap -0.6383/OIS_ESTR_SWAP 30/06/22	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	5 000 000,00	LCH CLEARNET	30/06/2022	EUR
Swap -0.6414/OIS_ESTR_SWAP 28/06/2024	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 700 000,00	LCH CLEARNET	28/06/2024	EUR
Swap -0.6478/OIS_ESTR_SWAP 29/12/2023	IR SWAP	OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023	3 800 000,00	LCH CLEARNET	29/12/2023	EUR

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023 n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>127 614 672,86</b>	<b>117 283 205,25</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>109 096 033,07</b>	<b>111 075 798,61</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	109 096 033,07	111 075 798,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	<b>7 501 166,00</b>	<b>5 004 423,54</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	7 501 166,00	5 004 423,54
Titres de créances négociables	7 501 166,00	2 000 176,00
Autres titres de créances	-	3 004 247,54
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>10 751 401,73</b>	<b>1 122 037,55</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 751 401,73	1 122 037,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>266 072,06</b>	<b>80 945,55</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	266 072,06	80 945,55
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>635 472,03</b>	<b>927 059,30</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	635 472,03	927 059,30
<b>Comptes financiers</b>	<b>436 889,21</b>	<b>137 235,72</b>
Liquidités	436 889,21	137 235,72
<b>Total de l'actif</b>	<b>128 687 034,10</b>	<b>118 347 500,27</b>

## Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

### BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	127 279 928,55	119 630 319,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-301 956,37	-3 226 326,99
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 433 045,37	1 843 792,94
<b>Total des capitaux propres</b>	128 411 017,55	118 247 785,01
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	266 072,10	80 945,55
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	266 072,10	80 945,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	266 072,10	80 945,55
<b>Dettes</b>	9 944,45	11 227,13
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	9 944,45	11 227,13
<b>Comptes financiers</b>	-	7 542,58
Concours bancaires courants	-	7 542,58
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	128 687 034,10	118 347 500,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	<b>101 336 627,00</b>	<b>94 311 636,00</b>
TAUX	101 336 627,00	94 311 636,00
- SWAP - 1290557942#S_2022042	-	1 000 000,00
- SWAP - 1352613272#S_2022063	-	5 000 000,00
- SWAP - 1365342242#S_2022063	-	5 300 000,00
- SWAP - 95997777#S_20210630	-	1 740 800,00
- SWAP - 95997794#S_20210930	-	704 581,00
- SWAP - 95997801#S_20211231	-	3 774 125,00
- SWAP - 95997818#S_20210331	-	2 688 828,00
- SWAP - 96024799#S_20210331	-	3 700 000,00
- SWAP - 96051557#S_20210630	-	1 740 800,00
- SWAP - 96051559#S_20220331	-	4 262 502,00
- SWAP - 97652756#S_20211230	-	500 000,00
- SWAP - 97652758#S_20220331	-	3 000 000,00
- SWAP - 97652760#S_20220630	-	4 250 000,00
- SWAP - 97928980#S_20220610	-	2 300 000,00
- SWAP - 99866179#S_20220630	-	2 000 000,00
- SWAP - S -0.0023/OIS 202203	4 262 502,00	-
- SWAP - S -0.0025/OIS 202112	3 774 125,00	-
- SWAP - S -0.0036/OIS 202206	4 250 000,00	-
- SWAP - S -0.0037/OIS 202203	3 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0044/OIS 202206	2 300 000,00	-
- SWAP - S -0.0044/OIS 202403	9 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0048/OIS 202204	1 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202206	5 300 000,00	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202403	4 100 000,00	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202309	5 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0059/OIS 202403	3 500 000,00	3 500 000,00
- SWAP - S -0.0060/OIS 202206	2 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0063/OIS 202206	5 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0064/OIS 202312	3 800 000,00	3 800 000,00
- SWAP - S -0.0064/OIS 202406	3 700 000,00	3 700 000,00
- SWAP - ST280324 0.618/EST	3 500 000,00	3 500 000,00
- SWAP - ST280624 -0.60/EST	2 700 000,00	2 700 000,00
- SWAP - ST280624 -0.61/EST	2 700 000,00	2 700 000,00
- SWAP - ST290923 -0.58/EST	5 750 000,00	5 750 000,00
- SWAP - ST291223 -0.61/EST	3 500 000,00	3 500 000,00
- SWAP - ST291223 -0.62/EST	5 100 000,00	5 100 000,00
- SWAP - ST300623 -0.61/EST	9 400 000,00	9 400 000,00
- SWAP - ST310323 -0.61/EST	8 700 000,00	8 700 000,00
<b>Autres engagements</b>	-	-

## Hors bilan (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 536,08	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 474 099,15	2 055 281,53
Produits sur titres de créances	720,28	4 549,67
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	454 911,98	745 524,36
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 933 267,49</b>	<b>2 805 355,56</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	468 554,26	891 825,82
Charges sur dettes financières	11 438,95	12 034,02
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>479 993,21</b>	<b>903 859,84</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 453 274,28</b>	<b>1 901 495,72</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	89 457,13	80 155,47
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 363 817,15</b>	<b>1 821 340,25</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	69 228,22	22 452,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 433 045,37</b>	<b>1 843 792,94</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour où la bourse de Paris est ouverte et qui n'est pas un jour férié légal, et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le Fonds valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Afin d'éviter les écarts de cours et leurs impacts sur la performance du Fonds à long terme, pendant la période de souscription, la valeur des titres de créance sera calculée sur la base des prix d'achat des actifs (ask) en portefeuille. A l'issue de la période de souscription, leur valeur sera calculée sur la base des prix de vente des actifs (bid) en portefeuille

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. Les titres sont valorisés au « bid ». Toutefois, pendant la période de souscription, la valorisation sera faite à l'ask.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier**

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

#### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

#### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

#### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

#### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat du Fonds, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,14% TTC, tout OPC inclus pour les parts I
- 0,08% TTC, tout OPC inclus pour les parts XL
- 0,35% TTC, tout OPC inclus pour les parts RFC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

#### Affectation des sommes distribuables

##### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>118 247 785,01</b>	<b>116 202 616,55</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	19 773 083,86	30 496 471,37
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 709 039,06	-29 868 038,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	381 040,38	840 187,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-673 637,47	-3 730 524,55
Plus-values réalisées sur contrats financiers	26 990,55	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-201 181,96
Frais de transaction	-16 517,01	-13 692,95
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 254 894,50	2 419 534,74
Différence d'estimation exercice N	793 937,58	
Différence d'estimation exercice N - 1	2 048 832,08	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	272 388,64	281 073,01
Différence d'estimation exercice N	228 882,88	
Différence d'estimation exercice N - 1	-43 505,76	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 363 817,15	1 821 340,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>128 411 017,55</b>	<b>118 247 785,01</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>109 096 033,07</b>	<b>84,96</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	109 096 033,07	84,96
<b>Titres de créances</b>	<b>7 501 166,00</b>	<b>5,84</b>
Les titres négociables à court terme	7 501 166,00	5,84
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	101 336 627,00	78,92
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	94 301 633,56	73,44	4 434 747,95	3,45	10 359 651,56	8,07	-	-
Titres de créances	7 501 166,00	5,84	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	436 889,21	0,34
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	101 336 627,00	78,92	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	6 675 857,83	5,20	14 506 264,24	11,30	87 913 911,00	68,46	-	-	-	-
Titres de créances	7 501 166,00	5,84	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	436 889,21	0,34	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	11 036 627,00	8,59	19 850 000,00	15,46	70 450 000,00	54,86	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

		%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	635 333,00
Coupons à recevoir	139,03
<b>Total créances</b>	<b>635 472,03</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-8 177,36
Provision commission de mouvement	-1 767,09
<b>Total dettes</b>	<b>-9 944,45</b>
<b>Total</b>	<b>625 527,58</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	1 932,6147
Parts rachetées	949,8052
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-

## Commissions

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	9 718,74
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>			
	Néant			

## Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	2 486,1549	4 324,51	10 751 401,73

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 156 555,74	1 605 123,62
<b>Total</b>	<b>1 156 555,74</b>	<b>1 605 123,62</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 156 555,74	1 605 123,62
<b>Total</b>	<b>1 156 555,74</b>	<b>1 605 123,62</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	276 480,62	238 667,40
<b>Total</b>	<b>276 480,62</b>	<b>238 667,40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	276 480,62	238 667,40
<b>Total</b>	<b>276 480,62</b>	<b>238 667,40</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	9,01	1,92 <sup>(1)</sup>
<b>Total</b>	<b>9,01</b>	<b>1,92</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	9,01	1,92
<b>Total</b>	<b>9,01</b>	<b>1,92</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(1) La catégorie de parts RFC a été créée le 28/05/2020.

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-241 082,50	-2 794 514,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-241 082,50</b>	<b>-2 794 514,59</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-241 082,50	-2 794 514,59
<b>Total</b>	<b>-241 082,50</b>	<b>-2 794 514,59</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 000,0000	1 000,0000
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-60 871,51	-431 808,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-60 871,51</b>	<b>-431 808,90</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-60 871,51	-431 808,90
<b>Total</b>	<b>-60 871,51</b>	<b>-431 808,90</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	2 530,4616	1 547,6521
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2,36	-3,50 <sup>(2)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-2,36</b>	<b>-3,50</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2,36	-3,50
<b>Total</b>	<b>-2,36</b>	<b>-3,50</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	10,0000
Distribution unitaire	-	-

(2) La catégorie de parts RFC a été créée le 28/05/2020.

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017 <sup>(3)</sup>
<b>Actif net</b>					
en EUR	128 411 017,55	118 247 785,01	116 202 616,55	128 558 935,22	166 701 462,04
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts XL	1 000,0000	1 000,0000	1 000,0000	1 225,0000	1 598,0000
Catégorie de parts I	2 530,4616	1 547,6521	1 500,0000	560,0000	560,0000
Catégorie de parts RFC	10,0000	10,0000	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	102 531,58	102 426,10	101 063,91	100 361,87	100 788,29
Catégorie de parts I en EUR	10 226,75	10 222,36	10 092,46	10 027,91	10 074,57
Catégorie de parts RFC en EUR	102,30	102,44 <sup>(4)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	915,47	-1 189,39	-1 768,80	1 574,04	555,88
Catégorie de parts I en EUR	85,20	-124,79	-182,40	153,27	51,30
Catégorie de parts RFC en EUR	0,66	-0,15	-	-	-

(3) Premier exercice

(4) La catégorie de parts RFC a été créée le 28/05/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>109 096 033,07</b>	<b>84,96</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			109 096 033,07	84,96
ABN AMRO BANK NV 7.125% 06/07/2022	EUR	1 400 000,00	1 501 818,36	1,17
ACHMEA BANK NV 1.125% 25/04/2022	EUR	1 467 000,00	1 485 673,10	1,16
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	2 400 000,00	2 401 440,00	1,87
AMADUES IT GROUP SA VAR 18/03/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 500,00	0,78
ATOS 1.444% 06/10/2023	EUR	1 000 000,00	1 024 260,55	0,80
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	EUR	2 200 000,00	2 274 480,55	1,77
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19/06/2024	EUR	1 000 000,00	1 009 763,01	0,79
BANK OF AMERICA CORP FRN 25/04/2024	EUR	1 300 000,00	1 307 799,71	1,02
BECTON DICKINSON AND CO 0% 13/08/2023	EUR	1 240 000,00	1 241 860,00	0,97
BFCM 3% 21/05/2024	EUR	2 100 000,00	2 282 783,42	1,78
BMW FINANCE NV FRN 02/10/2023	EUR	1 000 000,00	1 008 200,75	0,79
BNP PARIBAS 1.125% 22/11/2023	EUR	1 700 000,00	1 743 903,08	1,36
BPCE SA 0.875% 31/01/2024	EUR	2 400 000,00	2 466 726,58	1,92
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	2 600 000,00	2 659 995,89	2,07
CAIXABANK SA 2.375% 01/02/2024	EUR	1 500 000,00	1 604 592,12	1,25
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	1 000 000,00	1 047 608,22	0,82
CIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03/04/2023	EUR	2 000 000,00	2 073 465,75	1,61
CITIGROUP INC 2.375% 22/05/2024	EUR	1 900 000,00	2 038 834,04	1,59
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 2.875% 17/05/2023	EUR	500 000,00	529 386,99	0,41
CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	EUR	1 900 000,00	1 938 007,81	1,51
COMMERZBANK AG 0.5% 13/09/2023	EUR	2 000 000,00	2 022 695,89	1,58
CONTI GUMMI FINANCE BV 2.125% 27/11/2023	EUR	1 000 000,00	1 042 012,33	0,81
CREDIT AGRICOLE FRN 20/04/2022	EUR	1 500 000,00	1 504 248,00	1,17
CREDIT SUISSE AG LONDON FRN 01/09/2023	EUR	1 974 000,00	2 003 424,66	1,56
CRITERIA CAIXA SA 1.50% 10/05/2023	EUR	1 800 000,00	1 856 559,45	1,45
DANSKE BANK A S 1.625% 15/03/2024	EUR	1 000 000,00	1 048 633,56	0,82
ECP FINANCE BV 1.875% 29/09/2023	EUR	1 000 000,00	1 042 682,88	0,81
FCA BANK SPA IRELAND 0.125% 16/11/2023	EUR	2 000 000,00	2 004 335,62	1,56
FCA BANK SPA IRELAND 1.25% 21/06/2022	EUR	1 000 000,00	1 012 846,58	0,79
GOLDMAN SACHS GROUP INC 2% 27/07/2023	EUR	2 200 000,00	2 295 088,22	1,79
GRP BRUXELLES LAMBERT SA 1.375% 23/05/2024	EUR	1 700 000,00	1 773 463,29	1,38
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0.01% 12/11/2023	EUR	833 000,00	834 499,40	0,65
ING GROUP FRN 20/09/2023	EUR	2 000 000,00	2 025 817,50	1,58
INTESA SANPAOLO SPA 1.375% 18/01/2024	EUR	700 000,00	728 575,82	0,57
INTESA SANPAOLO SPA 1.7% 13/03/2024	EUR	1 000 000,00	1 043 532,88	0,81
KBC GROUP NV FRN 23/06/2024	EUR	1 500 000,00	1 507 245,00	1,17
KERING 0.25% 13/05/2023	EUR	700 000,00	706 101,51	0,55
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	EUR	1 000 000,00	1 020 078,08	0,79

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13/09/2023	EUR	600 000,00	602 152,19	0,47
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07/03/2024	EUR	1 200 000,00	1 251 257,26	0,97
LEGRAND 3.375% 19/04/2022	EUR	400 000,00	414 136,44	0,32
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	2 400 000,00	2 433 747,95	1,90
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	EUR	1 500 000,00	1 513 042,81	1,18
MEDIOBANCA SPA FRN 18/05/2022	EUR	1 000 000,00	1 002 915,94	0,78
METROVACESA SA 2.375% 23/05/2022	EUR	1 400 000,00	1 425 907,67	1,11
MORGAN STANLEY 1.75% 11/03/2024	EUR	1 100 000,00	1 159 879,18	0,90
NATWEST MARKETS PLC 1% 28/05/2024	EUR	2 000 000,00	2 062 109,59	1,61
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	1 900 000,00	1 972 715,34	1,54
NIBC BANK NV 2% 09/04/2024	EUR	1 500 000,00	1 586 391,78	1,24
NN GROUP NV 0.875% 13/01/2023	EUR	2 000 000,00	2 037 068,49	1,59
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	2 000 000,00	2 034 884,93	1,58
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12/04/2022	EUR	1 000 000,00	1 005 457,53	0,78
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	1 000 000,00	1 016 956,16	0,79
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.125% 09/10/2023	EUR	1 500 000,00	1 537 322,26	1,20
SANTANDER CONSUMER BANK 0.875% 21/01/2022	EUR	1 500 000,00	1 513 413,70	1,18
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	800 000,00	818 156,71	0,64
SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	EUR	2 800 000,00	2 907 972,60	2,26
SSE PLC 2.375% 10/02/2022	EUR	500 000,00	512 121,23	0,40
SYDBANK AS 1.25% 04/02/2022	EUR	1 175 000,00	1 190 085,07	0,93
TELEPERFORMANCE 1.5% 03/04/2024	EUR	300 000,00	311 862,74	0,24
TERNA SPA 0.875% 02/02/2022	EUR	1 446 000,00	1 459 237,83	1,14
THERMO FISHER SC FNCE I 0% 18/11/2023	EUR	1 438 000,00	1 440 588,40	1,12
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 1.289% 30/01/2023	EUR	2 200 000,00	2 246 797,98	1,75
UBS GROUP FUNDING 2.1250% 04/03/2024	EUR	1 100 000,00	1 172 176,58	0,91
UNIBAIL-RODAMCO 2.5% 12/06/2023	EUR	1 000 000,00	1 053 209,59	0,82
UNICREDIT SPA 1% 18/01/2023	EUR	2 000 000,00	2 042 032,88	1,59
UNICREDIT SPA 2.00% 04/03/2023	EUR	500 000,00	521 033,56	0,41
UNIONE DI BANCHE ITALIAN 1.75% 12/04/2023	EUR	1 500 000,00	1 553 252,05	1,21
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	1 500 000,00	1 520 572,60	1,18
VIVENDI SA 0% 13/06/2022	EUR	1 700 000,00	1 702 210,00	1,33
VONOVIA FINANCE BV 0.75% 15/01/2024	EUR	2 300 000,00	2 354 450,14	1,83
WORLDLINE SA FRANCE 0.5% 30/06/2023	EUR	1 000 000,00	1 012 375,34	0,79
WPP FINANCE 2013 3% 20/11/2023	EUR	1 500 000,00	1 595 097,95	1,24
WPP FINANCE 2013 VAR 20/03/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 500,00	0,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			<b>7 501 166,00</b>	<b>5,84</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			7 501 166,00	5,84
Titres de créances négociables			7 501 166,00	5,84
DATWYLER HOLDING AG ZCP 06/01/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 062,00	0,78
ITM ENTREPRISES SA ZCP 06/01/2022	EUR	1 500 000,00	1 500 048,00	1,17
L'OCCITANE INTERNATIONAL S A ZCP 17/02/2022	EUR	1 500 000,00	1 500 606,00	1,17
ORPEA SA ZCP 17/01/2022	EUR	1 500 000,00	1 500 105,00	1,17
STEF ZCP 22/03/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 139,00	0,78

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VICAT ZCP 20/01/2022	EUR	1 000 000,00	1 000 206,00	0,78
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>10 751 401,73</b>	<b>8,37</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 751 401,73	8,37
OFI RS LIQUIDITES	EUR	2 486,1549	10 751 401,73	8,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			<b>-0,04</b>	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-0,04	-
Appel de marge EUR	EUR	-228 882,92	-228 882,92	-0,18
S -0.0023/OIS 202203	EUR	4 262 502,00	-14 603,09	-0,01
S -0.0025/OIS 202112	EUR	3 774 125,00	0,00	0,00
S -0.0036/OIS 202206	EUR	4 250 000,00	-8 723,13	-0,01
S -0.0037/OIS 202203	EUR	3 000 000,00	-5 876,18	0,00
S -0.0044/OIS 202206	EUR	2 300 000,00	-2 954,19	0,00
S -0.0044/OIS 202403	EUR	9 000 000,00	14 230,74	0,01
S -0.0048/OIS 202204	EUR	1 000 000,00	-912,43	0,00
S -0.0049/OIS 202206	EUR	5 300 000,00	-4 120,16	0,00
S -0.0055/OIS 202403	EUR	4 100 000,00	17 451,81	0,01
S -0.0056/OIS 202309	EUR	5 000 000,00	12 023,02	0,01
S -0.0059/OIS 202403	EUR	3 500 000,00	19 382,38	0,02
S -0.0060/OIS 202206	EUR	2 000 000,00	613,12	0,00
S -0.0063/OIS 202206	EUR	5 000 000,00	3 429,19	0,00
S -0.0064/OIS 202312	EUR	3 800 000,00	19 115,33	0,01
S -0.0064/OIS 202406	EUR	3 700 000,00	30 031,29	0,02
ST280324 0.618/EST	EUR	3 500 000,00	21 394,70	0,02
ST280624 -0.60/EST	EUR	2 700 000,00	19 061,18	0,01
ST280624 -0.61/EST	EUR	2 700 000,00	19 789,03	0,02
ST290923 -0.58/EST	EUR	5 750 000,00	15 304,42	0,01

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ST291223 -0.61/EST	EUR	3 500 000,00	15 090,92	0,01
ST291223 -0.62/EST	EUR	5 100 000,00	22 947,56	0,02
ST300623 -0.61/EST	EUR	9 400 000,00	22 275,47	0,02
ST310323 -0.61/EST	EUR	8 700 000,00	13 931,90	0,01
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>635 472,03</b>	<b>0,49</b>
<b>Dettes</b>			<b>-9 944,45</b>	<b>-0,01</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>436 889,21</b>	<b>0,34</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>128 411 017,55</b>	<b>100,00</b>



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

**OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



2022.03.30 17:49:38 +0200